



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### exécution du budget

Question écrite n° 28295

#### Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur le récent rapport de la Cour des comptes relatif aux « résultats et la gestion budgétaire de l'État ». La Cour des comptes préconise de « mieux expliciter dans le projet annuel de performance (PAP) le lien entre la démarche de performance et les choix dans l'allocation des ressources (ex : enveloppes régionales, subvention contractualisée à un opérateur) ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette préconisation.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28295

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Budget

**Ministère attributaire :** Action et comptes publics

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 juin 2013](#), page 5674

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)